

## Personnel enseignant en Techniques policières (droit)

Le Cégep de Sherbrooke est actuellement à la recherche de personnes candidates pour combler des charges d'enseignement au Centre de formation continue pour la session d'hiver 2024.

Les avantages de travailler au Cégep de Sherbrooke\* :

- Autonomie professionnelle;
- Horaire flexible : conciliation famille-travail-loisir;
- Accès à un régime de retraite à prestation déterminée;
- Cours axés sur la pratique;
- Partenariat avec la Société de transport de Sherbrooke (STS).

\*Certaines conditions s'appliquent.

Discipline	Techniques policières – Spécialité Droit (310)
Numéro de concours	TP24
Charges à pourvoir Hiver 2024	<p>A.E.C. Techniques policières – Volet Droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 310-295-AH – Légalité des interventions policières (45 heures) <i>Période : du 25 mars au 31 mai 2024</i></li> </ul> <p>Description du cours</p> <p>La personne policière patrouilleuse doit être en mesure de comprendre le système juridique canadien afin de renseigner adéquatement les citoyennes et les citoyens et d'intervenir dans les limites de la Loi. Les compétences acquises dans ce cours permettent aux policières et aux policiers de bien situer leur rôle dans la société canadienne et de comprendre la justification aux limites des pouvoirs qu'elles ou qu'ils détiennent par leur fonction. Ce cours permet de se familiariser avec le système juridique canadien ainsi que sa terminologie et d'acquérir les notions de base permettant de distinguer les situations de droit privé et de droit public.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 310-299-AH – Infractions en matière pénale (75 heures) <i>Période : du 25 mars au 21 juin 2024</i></li> </ul> <p>Description du cours</p> <p>Ce cours vise à permettre aux personnes étudiantes à identifier adéquatement les différentes infractions et les éléments constitutifs des infractions de nature pénale et criminelle qu'elles seront amenées à traiter dans le cadre de leurs futures fonctions. Elles seront également en mesure de travailler avec les principales lois constitutives d'infractions autant en matière criminelle que pénale liées directement à leur profession et apte à comprendre le fonctionnement du <i>Code de procédure pénale</i>.</p>

Les exigences :

- Baccalauréat en droit;
- Expérience de travail pertinente;
- Connaissance du milieu policier et du système judiciaire;
- Être membre du barreau, un atout;
- Une préférence sera accordée aux personnes possédant une formation en pédagogie ou une expérience en enseignement.

Salaire :

De 78,60 \$ à 120,53 \$ de l'heure, selon l'expérience et le niveau de formation.

Déposez votre candidature en ligne :

Toute personne intéressée doit déposer sa candidature en ligne en prenant soin de joindre son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en un seul document en format Word ou PDF.

Date limite pour déposer votre candidature : Le 19 février 2024, à 8 h.

Seul établissement collégial francophone et public en Estrie, le Cégep de Sherbrooke vous propose un milieu professionnel stimulant et place en priorité la qualité de vie au travail tout en offrant une gamme d'avantages sociaux des plus complets et des possibilités d'avancement à la mesure de vos ambitions.

Cette offre d'emploi est assujettie à un programme d'accès à l'égalité en emploi visant les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.